

Je voudrais, pour faire suite aux questions d'hier, poser une autre question sur le même sujet général, mais qui se rapporte plus précisément à l'ALENA. J'ai pu obtenir une copie de la lettre que le sénateur Pryor a envoyée, le 9 mars, au représentant commercial américain, l'honorable Mickey Kantor. Peut-être le leader du gouvernement en a-t-il une meilleure copie. Je serais heureux de déposer également cette lettre. On peut lire ce qui suit au dernier paragraphe, page 2 de la lettre, et je précise ici que je ne cite pas, comme hier, un article de presse:

Je crois comprendre qu'il . . .

il s'agit du représentant commercial de l'ancien gouvernement américain

. . . a exercé de fortes pressions sur le gouvernement canadien pour qu'il renonce à son système de licence obligatoire pour les médicaments brevetés. Ce système. . .

à savoir le système de licences obligatoires que nous avons laissé tomber avec le projet de loi C-22 et avons supprimé avec le projet de loi C-91

. . . a extrêmement bien servi les citoyens canadiens en réduisant le prix de lancement des nouveaux médicaments et en contenant l'inflation du prix des médicaments. Selon une étude récente, la destruction de ce système de licences obligatoires risque de faire grimper les dépenses de médicaments au Canada de quatre milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Du point de vue de la politique, il faudrait s'assurer que l'ALENA ou le GATT n'empêchent pas les États-Unis d'abrèger la durée des brevets comme moyen de contenir la hausse du prix des médicaments.

Je déduis de la réponse que j'ai obtenue hier, lorsque j'ai demandé si l'on envisageait de proposer que des modifications soient apportées à l'ALENA afin d'emboîter le pas à certaines personnes influentes aux États-Unis, demeure négative. En attendant que cela change, je devrais peut-être déposer officiellement cette excellente preuve de même que l'étude comparative des prix au plan international.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, non seulement je n'ai pas de meilleure copie, de copie tout court de la lettre à laquelle mon collègue fait allusion, mais je n'en avais jamais entendu parler avant qu'il ne soulève la question, hier. En ce qui concerne le lien entre l'ALENA et ces questions, le sénateur se rappellera sûrement que nos intentions à cet égard, qui ont été annoncées par le ministre du Commerce extérieur, à la Noël 1991, étaient conformes au texte Dunkel lors de l'Uruguay Round des négociations commerciales multilatérales.

Le sénateur Frith: Je m'en rappelle. Il a habilement préparé le terrain pour le projet de loi C-91.

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ABSENCE DE SERVICE DE NOUVELLES CONTINUES POUR LA TÉLÉVISION FRANCOPHONE

L'honorable Jean-Maurice Simard: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Compte tenu de l'annonce du refus par la Société Radio-Canada de télédiffuser les débats des candidats du Parti progressiste-conservateur du Canada au cours de la campagne à la chefferie, je soupçonne (comme bien d'autres francophones de chez nous) que cette décision de la Société est due largement à l'absence d'une chaîne de nouvelles continues pour la communauté francophone.

Je peux vous dire que, de par la nature des choses, quant à nous, il semble que *Newsworld* (qui fait de la télédiffusion plusieurs heures par jour) se verra obligé de faire état de ces débats.

Ma question est celle-ci: est-ce que le leader du gouvernement au Sénat peut nous dire si effectivement il a l'intention d'encourager le gouvernement à verser les subventions nécessaires à la mise sur pied d'un tel service de langue française, comme le suggérait l'intervention rendue publique de M. Gérard Veilleux, le président de Radio-Canada, il y a quelque temps. En effet, il a affirmé qu'il voulait doter les francophones du pays d'une chaîne française de nouvelles continues à la *Newsworld*.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ignore quel est l'état actuel de ce dossier. Je ferai enquête auprès de mon collègue l'honorable Perrin Beatty, le ministre des Communications, afin de me renseigner plus amplement sur cette question.

Toutefois, je me fie seulement aux déclarations récentes de M. Veilleux, auxquelles mon ami fait allusion.

[Traduction]

LE PROJET DE LOI N^O 2 DE 1993 SUR LA COMPRESSION DES DÉPENSES PUBLIQUES

DEMANDE DES RÉSULTATS DE CERTAINS SONDAGES

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, j'ai deux questions distinctes à poser au ministre. La première concerne les sondages sur l'assurance-chômage que mon honorable collègue a promis de me fournir. Le gouvernement insiste pour que l'étude de ce projet de loi s'effectue à une allure accélérée, mais, si je n'ai pas ces statistiques aujourd'hui, je crains que le débat soit purement théorique, car, d'après moi, le gouvernement veut que ce projet de loi soit adopté demain.